1

(N° 143.)

Chambre des Représentants.

SESSION 1839 — 1840.

COMMISSION DES PÉTITIONS.

FEUILLETON Nº 2.

M. MAERTENS, 1er rapporteur.

Numéros du feuilleton. Numéros du livre des pétitions.

1. 319. Par pétition

Par pétition du 27 janvier 1840,

Des maîtres de poste aux chevaux du royaume demandent que la Chambre décrète une loi qui réglerait une nouvelle organisation des postes aux chevaux. — Concl. — Renvoi à M. le ministre des travaux publics, avec demande d'explications.

2. 106, 113, 14. Par trois pétitions datées des mois de novembre et décembre 1838,

Les commis-greffiers des tribunaux de première instance de Bruges, Mons, Namur, Arlon, Dinant, Neufchâteau et Huy, demandent une augmentation de traitement. — Concl. — Renvoi à M. le ministre de la justice.

3. 70. Par pétition du 1er décembre 1838,

Le sieur J. Jamotte, détenu à l'hôpital St-Jean, à Bruxelles, demande sa mise en liberté. — Concl. — Renvoi à M. le ministre de la justice.

4. 39. Par pétition du 24 mai 1838,

Le sieur E. Le Roy, à St-Josse-ten-Noode, créancier commun de la succession jacente du président Van Etten, demande que la Chambre ordonne le paiement d'une somme de fr. 27,468-54, appartenant à cette succession et enlevée en 1794 par les États du Hainaut de la caisse du dépositaire général de cette province. — Concl. — Renvoi à M. le ministre des finances.

Numéros

du livie des

pétitions.

5. 1142. Par pétition du 21 novembre 1836,

Le conscil de fabrique de l'église de Gerpinnes (Hainaut), réclame contre un arrêté du 6 avril 1829, qui prive cette fabrique de 13 parcelles d'immeubles et de 55 rentes, que ledit arrêté a déclaré appartenir au domaine.—Concl.—Renvoi à M. le ministre des finances.

6. 17. Par pétition du 15 juin 1838,

Le sieur Jean Vandamme, menuisier, à Tourcoing (France). réclame contre un arrêté royal du 2 mai 1836, qui autorise la commune de Ruysselede (Flandre occidentale), à accepter le legs de tous ses biens, à elle fait par le sieur Jean-Adrien Vandamme, en son vivant, curé de ladite commune, et oncle du pétitionnaire. — Concl. — Ordre du jour.

7. 293. Par pétition du 10 mai 1839,

Quatre personnes se disant héritières de Claude Dekeyser, demandent de pouvoir vendre, moitié au profit de la famille et moitié au profit des pauvres d'Isque, 13 bonniers de terre situés en ladite commune, et dont les revenus ont été légués, en 1665, à perpétuité, par ledit Claude Dekeyser, à cinq jeunes filles pauvres de ses plus proches parents et, à défaut, à d'autres filles pauvres de la commune, à désigner par l'administration du bureau de bienfaisance. — Concl. — Ordre du jour.

8. 31. Par pétition sans date,

Les frères et sœurs légitimes de seu Jean-Baptiste Lerberghe, fils naturel de Barbe-Thérèse Lerberghe, mort sans testament et dont la succession est acquise à l'État, demandent que, conformément à l'art. 114 de la Constitution, une loi soit portée qui leur accorde ladite succession à titre de gratification. — Concl. — Ordre du jour.

9. 33. Par pétition du 15 novembre 1839,

Quatre messagers de la Cour de cassation et du parquet demandent une augmentation de traitement. — Concl. — Ordre du jour.

M. MOREL-DANHEEL, 2e rapporteur.

1. 48. Par pétition du 24 mai 1837,

Le sieur Guilette, de Conthuin (Liége), canonnier à la 11° batterie d'artillerie de siége, demande de nouveau à être exempté du service comme fils unique. — Concl. — Renvoi à M. le ministre de la guerre.

2. 1306. Par pétition du 17 février 1837,

Le sieur A. Vase, d'Orbais (Brabant), se plaint de ce que son fils, milicien de 1835, soit appelé sous les drapeaux, par suite d'un faux certificat d'indigence donné à un autre milicien de sa commune. — Concl. — Renvoi à M. le ministre des travaux publics.

3 138. Par pétition du 14 janvier 1839,

Lesieur Bourgeois, receveur de contributions, membre du bureau de bienfaisance de Corroy-le-Grand (Nivelles), demande qu'il soit apporté des modifications à l'art. 84 de la loi communale, concernant la nomination des médecius et chirurgiens des pauvres. — Concl. — Dépôt au bureau des renseignements.

4. 313. Par pétition datée de Remich, 18 mai 1839,

Le sieur Charle, à Remich, adresse des observations sur le projet relatif aux fonctionnaires des parties cédées. — Concl. — Dépôt au bureau des renseignements.

5. 95. Par pétition du 22 novembre 1839,

Le sieur Louis Acar, ouvrier de fabrique à Gand, se trouvant malade, demande que la Chambre fasse obtenir un congé de six mois à son fils, milicien de 1837, pour aider à sa subsistance.

— Concl. — Ordre du jour.

6. 57. Par pétition datée d'Ypres,

Le sieur Sinave, solliciteur, à Ypres, demande la révision de l'ait. 94 de la loi du 8 janvier 1817, sur la milice. — Concl. — Dépôt au bureau des renseignements.

7. 88. Par pétition du 2 décembre 1839,

Le sieur Bosquet, de St-Josse-ten-Noode, demande que la Chambre lui fasse obtenir la place qu'il sollicite depuis 1830, dans l'administration des finances. — Concl. — Ordre du jour.

8. 113. Par pétition du 2 décembre 1839,

La députation permanente du conseil provincial de Namur, émet, au nom du conseil provincial, le vœu qu'il soit fait une nouvelle loi sur la contribution personnelle. — Conel. — Renvoi à M. le ministre des finances.

9. 175. Par pétition de Bruges, du 20 décembre 1839,

Le sieur Ghelein, aumônier du dépôt de mendicité des deux Flandres, demande que cet établissement soit placé dans les attributions du département de la justice.—Concl.—Dépôt au bureau des renseignements.

10. 185. Par pétition de Roucourt, du 20 décembre 1839,

Le sieur René-François Le Pape, milicien de 1839, demande la révision des titres en vertu desquels trois autres miliciens de sa commune ont été ajournés. — Concl. — Ordre du jour.

11 176. Par pétition de Marbes-Ste-Marie (Hainaut), du 21 décembre 1839, Le sieur Brogniez, milicien, demande son renvoi du service, pour la raison que son frère aîné a contracté au service des infirmités qui l'ont fait réformer. — Concl. — Ordre du jour.

12. 217. Par pétition d'Anvers, du 24 décembre 1839,

Sept gardes civiques d'Anvers demandent que la loi sur la garde civique soit exécutée, ou qu'ils soient remboursés de leur uniforme. — Concl. — Renvoi à M. le ministre de l'intérieur.

Yuméros Auméros du du livre des feuilleton, pétitions.

13. 144. Par pétition datée de Mons, du 23 novembre 1839,

La dame veuve Gondry, maîtresse des postes à Mons, demande une indemnité du chef des pertes qu'elle a essuyées par suite de la révolution et de deux arrêtés royaux en date des 16 mars et 3 juillet 1833. — Concl. — Renvoi à M. le ministre des travaux publics.

M. ZOUDE, 3º rapporteur.

- 1. 1309. Plusieurs cultivateurs de la commune d'Eckeren, demandent que l'entrée du foin hollandais soit prohibée. Concl. Dépôt sur le bureau pendant la discussion du projet de loi présenté par la commission d'industrie.
- 2. 36. Par pétition du 19 novembre 1839,
 Le sieur Malfait, saunier à Courtrai, demande que l'impôt sur le sel soit réduit à 12 fr.
- 3. 5. Par pétition du 17 novembre 1839,

 Le sieur Willems, saunier à Desselghem, propose des modifications à la loi sur le sel. Concl. Renvoi des deux pétitions qui précèdent à M. le ministre des finances.
- 4. 132. Le sieur Depaepe, fabricant d'amidon, à Wynkel, demande la libre importation du son venant de la Hollande. Concl. Renvoi à la commission d'industric.
- 5. 11. Par pétition du 11 novembre 1839, Les marchand's de bestiaux et bouchers d'Anvers, adressent des observations sur les droits d'ont sont frappés les bestiaux venant de la Hollande. — Concl. — Dépôt au bureau des renseignements.
- 6. 298. Le sieur Boisacq, aubergiste à Anvers, demande que la Chambre s'occupe de la révision de la loi du 22 décembre 1822, en ce qui concerne les hôteliers et aubergistes. Concl. Renvoi à M. le ministre des finances.
- 7. 259. L'administration communale de Wanne demande que les bestiaux, conduits en pacage sur le territoire prussien, puissent être marqués au bureau le plus voisin de leurs localités, au lieu de celui de Chenée auquel ils sont obligés aujourd'hui. Concl. Renvoi à M. le ministre des finances.
- Par pétition du 19 novembre 1839,
 Des marchands de farine, de Liége, demandent l'abrogation de la loi du 3 janvier 1839, en ce qui concerne le produit des moulins à farine étrangers. Concl. Dépôt au bureau des renseignements.
- 9. 1143. Des maîtres de carrières, de Ligny, s'opposent à ce qu'il soit établi un droit de sortie sur les pierres brutes et équarries. Concl. Dépôt au bureau des renseignements.

(5	1
١,	•)

10. 29. Par pétition du 11 novembre 1839,

Numéros

du feuilleton. Numéros

du livre des

pétitions.

Le sieur Dewaele-Vermoelen demande qu'il soit pris des mesures protectrices de la fabrication des sucres de betteraves, avec garantie que pendant long-temps il ne sera rien changé à la législation actuelle sur les sucres coloniaux. — Concl. — Ordre du jour.

- 11. 254. Les habitants de Pâturages se plaignent des entraves que met à leur commerce de genièvre, l'administration des douanes et accises.

 Concl. Renvoi à M. le ministre des finances.
- 12. 48. Des habitants de la commune de Looz, demandent une loi qui régularise les bases et tarifs des taxes municipales. Concl. Renvoi à M. le ministre de l'intérieur.
- 13. 26. Le sieur Linaerts, receveur des contributions à Mechelen (Limbourg), demande une augmentation de traitement. Concl. Renvoi à M. le ministre des finances.
- 14. 297. Le conseil communal d'Aubel demande qu'il soit accordé une extension aux modifications au tarif des douanes pour autoriser la libre entrée de plusieurs objets par le bureau d'Aubel. Concl. Renvoi à M. le ministre de l'intérieur.
- 15. Des habitants de Francorchamps et de Stavelot, réclament des modifications à la loi du 26 août 1822, concernant le transport des marchandises dans le territoire réservé. Concl. Renvoi à M. le ministre des finances.
- 16. 3. Le commerce de la ville d'Ath adresse des observations sur la loi relative au système métrique. Concl. Dépôt au bureau des renseignements.
- 17. 443. Par pétition du 7 mai 1840,

Le conseil communal de Peer demande l'achèvement de la route de Beeringen à Brée par Peer. — Concl. — Renvoi à M. le ministre des travaux publics.

18. 387. Cinq médecins-adjoints au corps de l'armée en campagne demandent, en récompense de leurs services, le diplôme d'officier de santé civil ou le grade de candidat en médecine.—Concl.—Renvoi à M. le ministre de la guerre.